

Arrêté n°2025-007-IAE

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de master Gestion des ressources humaines

La directrice de l'IAE,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;

Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de master Gestion des ressources humaines est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

Année et diplôme	
M1	Président : Nicolas GUEGUEN, EC
	Bénédicte BERTHE, EC
	Sylvaine CHEVALLIER, E
	Marc DUMAS, EC
	Nicolaz LE VAILLANT, EC

Année et diplôme	
M2	Président : Marc DUMAS, EC
	Bénédicte BERTHE, EC
	Nicolas GUEGUEN, EC
	Sébastien LE GALL, EC
	Nicolaz LE VAILLANT, EC

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. La directrice de l'IAE est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

A Vannes, le 01/12/2025

Yolande PIRIS

